

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

MAIRIE DE
BESANÇON



Arrêté du Maire de la Ville de Besançon

Publié le : 26/06/2024

VOI.24.00.A01635

OBJET : Arrêté temporaire de circulation

RUE ALFRED DE VIGNY et RUE DU VIVARAIS

La Maire de la Ville de Besançon,
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6
Vu l'arrêté DAG.20.00.A100 du 20 juillet 2020 qui donne délégation de signature à Mme Marie ZEHAF, Conseillère Municipale Déléguée
Vu l'arrêté n°VOI.24.00.A01546 en date du 18/06/2024
Vu la demande de l'entreprise HOLTZINGER
Considérant Suivant l'état d'avancement des travaux d'élagage d'arbres RUE ALFRED DE VIGNY dans sa partie comprise entre le giratoire des RUES CAUSSES, LANGUEDOC et VIVARAIS et le N°5 ALFRED DE VIGNY dans ce sens et RUE DU VIVARAIS sur la totalité du parking se situant au droit du giratoire.

ARRÊTE

Article 1 : Les dispositions de l'arrêté VOI.24.00.A01546 du 18/06/2024, portant réglementation de la circulation, sont prorogées jusqu'au 02/07/2024.

Article 2 - Voies de recours :

Tout recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Besançon dans les deux mois suivant la publicité de l'arrêté.

Article 3 : M. le Directeur Général des Services de la Ville de Besançon est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au registre des arrêtés sur le site internet de la Ville conformément à la réglementation en vigueur.

Besançon, le 24 JUIN 2024

Pour la Maire,
Par délégation,

Marie ZEHAF
Conseillère Municipale Déléguée



THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT



PHYSICS 321

LECTURE 10: ELECTROSTATICS

1. Electric field of a point charge

PROBLEM 1

Consider a point charge q located at the origin of a Cartesian coordinate system. Calculate the electric field E at a point (x, y, z).

ANSWER: $E = \frac{q}{4\pi\epsilon_0} \frac{\mathbf{r}}{r^3}$

